

Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. : 04 91 74 51 71 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Remèdes secrets – Secrets d'apothicaires Jean-Pierre Reynier – Alain Durand

Depuis son apparition sur terre, l'homme a toujours cherché à préparer des remèdes propres à le soulager. Les remèdes secrets étaient des médicaments dont la composition n'était pas dévoilée et restait secrète, ils étaient fabriqués par toutes sortes de gens pas toujours qualifiés pour le faire : charlatans, religieux, herboristes, marchands de toute nature, mais également médecins et apothicaires.

Aucune réglementation générale concernant les remèdes secrets n'est antérieure à l'année 1728. Cependant, de longue date, de nombreuses mesures avaient été prises pour atténuer les effets néfastes de certains d'entre eux. Les statuts des communautés d'apothicaires s'opposèrent constamment à la vente de ces compositions par d'autres professions que la leur. Une ordonnance de Jean Le Bon de 1352 interdisait à toute personne de préparer tout médicament.

Un siècle plus tard, pour tenter d'éradiquer le charlatanisme, les statuts royaux de 1484 et 1638 imposèrent d'être titulaire d'une maîtrise d'apothicaire pour préparer et vendre des remèdes.

Mais, il fallut attendre le XXe siècle pour voir la disparition définitive des remèdes secrets. Avant d'en arriver là commençons par le plus secret et le plus célèbre d'entre eux : *la Thériaque*.

1. Thériaque



Depuis Galien et jusqu'à la fin du XIXe siècle, la pharmacie va être dominée par l'idée qu'il faut donner aux patients le maximum de principes actifs pour être sûr qu'il y en aura au moins un susceptible de traiter sa maladie.

La thériaque va tenter de répondre à ce besoin pendant deux mille ans.

L'initiateur est Mithridate, tyran d'Asie Mineure, craignant pour sa vie d'être un jour empoisonné, pratique courante à l'époque, il eut l'idée d'accoutumer son organisme en prenant quotidiennement de petites quantités de substances toxiques. Cette protection se révéla à ce point efficace que lorsque vaincu par Pompée en 66 Avant JC, Mithridate voulu mettre fin à ses jours, il dut avoir recours au coup de couteau que lui porta un de ses soldats, les poisons connus étant devenus inopérants sur lui-même.

Pompée ramena la formule de cet électuaire (antidote) qui s'appela "Mithridate" et sa composition circula dans Rome sans être certain qu'il s'agissait toujours de la formule initiale.

Quelques années plus tard, Andromaque, médecin de Néron va donner une formule complète à laquelle il ajoute des trochisques de vipère afin de rendre cet électuaire actif contre les morsures de bêtes sauvages qui prend le nom de thériaque (du grec *ther* : bête sauvage et *alekse* : je repousse).

Il ajoute aux 46 plantes d'origine, de la scille, augmente la qualité d'opium ; au total une centaine d'ingrédients

Cette première thériaque porta longtemps le nom de galène qui veut dire calme en grec car elle avait dit-on la propriété de rendre la tranquillité aux malades.

C'est Criton le médecin de Trajan qui rendit le nom de thériaque populaire car il l'utilisait à l'armée contre les morsures de bêtes sauvages.

Quant à Galien, l'illustre médecin de Marc Aurèle et père de la pharmacie, il fit longuement, dans son oeuvre, l'éloge de la thériaque ce qui allait dans les siècles à venir lui assurer son succès.

Les variantes à la thériaque originelle d'Andromaque furent nombreuses. On peut citer :

- la thériaque des pauvres. 4 drogues : gentiane, aristoloche, baies de laurier et myrrhe ;
- l'Orvietan fabriqué à la fin du XVI^e siècle par Lupi d'Orvieto et vendu dans les foires par les bonimenteurs en particulier ceux originaires de Ciaratano appelés en français les charlatans. A l'inverse, on fabrique des thériaques pour les riches contenant de la poudre de pierres précieuses, émeraude, saphir, perles fines, ivoire ...

Au fil des siècles, la thériaque conserva sa réputation de panacée, c'était une mine d'or pour les apothicaires tant les ingrédients qui rentraient dans sa composition étaient rares et onéreux. Ces apothicaires n'étaient pas toujours très scrupuleux, certains remplaçaient un ingrédient par un succédané, appelé aussi "*qui pro quo*", moins onéreux.

Vu les abus et falsifications, des ordonnances des différents pays placèrent les apothicaires sous la tutelle des médecins (1336 France, Philippe IV, 1456 Gand en Flandres, 1529 Nuremberg).

Le pouvoir royal (Henri III) voulut harmoniser les pratiques en décidant la rédaction d'un code unique *Codex* où seraient inscrites les formules des principales préparations médicamenteuses. Las, il fallut attendre près d'un siècle pour qu'un ouvrage parut, déclaré immédiatement indigne par la Faculté de médecine. En fait, la première édition officielle, nommée *Pharmacopée Française*, ne parut qu'en 1818.

Les bons apothicaires luttèrent contre les fraudes, les charlatans, les épiciers ; le meilleur moyen qu'ils trouvèrent fut de préparer eux-mêmes les produits au vu de tout le monde.



Au XVII^e siècle la préparation se faisait en grande pompe, était publique, sous les yeux de personnalités du royaume et de médecins. Les apothicaires les plus célèbres y participaient Charas, Geoffroy et Boulduc.

A ce stade, on peut faire une digression sur un point qui fit débat pendant des années : la préparation de la vipère dans la thériaque, et qui obligea la Faculté de Médecine à trancher.

Initialement, pour la thériaque d'Andromaque, il est décrit par ce dernier la préparation de pastille à base de chair de vipère. *"Pour cela, vous choisissez à la fin du printemps ou au début de l'automne, des vipères, longues, pesantes, à l'œil vif qui se sont nourries de semences de fenouil vert, coupez la tête et la queue, enlevez leur les entrailles et la peau, et faites bouillir dans de l'eau avec un peu de sel. Puis, pressez la chair cuite et mélangez-la à de la poudre de pain pour faire de petits trochisques (petites pastilles) que vous laissez sécher au soleil"*.

Or, Charas apothicaire de Monsieur (Duc d'Orléans) propose de remplacer les trochisques par de la poudre de vipère entière desséchée.

Une polémique naît qui durera plusieurs années. Pour conclure, le doyen Dieuxivoge, fervent partisan de l'immobilisme et de la tradition, exprimera l'avis de la majorité de la Faculté de médecine. *"Il estoit inutile et même dangereux de rien changer à la description d'Andromaque ; puisque la thériaque ne saurait acquérir plus d'efficacité et de force, avec toute la réforme des modernes, qu'elle avait eue pendant 17 siècles."*

Toutefois, à la fin du XVIIe siècle Charas réussit à faire supprimer la vipère de la préparation.

La dernière apparition officielle de cette thériaque fut l'édition de la Pharmacopée de 1884 qui la mentionnait : médicaments polythérapeutiques utilisés dans la prévention et le traitement des empoisonnements mais aussi comme antidiarrhéique, antispasmodique, calmant actif contre la peste, elle permettait aux médecins, même avec un diagnostic aléatoire, de tout traiter avec le même produit.

Symbole de l'art des apothicaires, chaque apprenti devait prêter serment de ne pas divulguer la formule et le mode de préparation appris de son maître au cours de son stage. Le mystère et le secret qui a toujours entouré la thériaque ont certainement largement contribué à l'efficacité d'un effet placebo indéniable, ainsi que la présence de quantités de plus en plus élevées d'opium (25 mg d'extrait d'opium pour 4 grammes de thériaque) qui participaient largement à l'activité thérapeutique.

2. Remèdes secrets

En même temps que la thériaque apparurent les remèdes secrets, dont la composition souvent complexe assurait en cas de succès la richesse aux inventeurs qui en détenaient le secret, voici quelques exemples :

2.1. l'eau de Cologne

Le nom eau de Cologne désigne à l'origine soit un parfum créé par Jean Marie Farina, parfumeur italien (1685-1766), soit plus généralement une catégorie de parfums contenant 4 à 6 % d'un mélange d'essences dilué dans de l'alcool.

2.2. le baume tranquille

Que l'on appelait aussi l'huile de jusquiame composée et qui était utilisé contre les spasmes et les douleurs.

2.3. l'élixir de Garus

La formule de l'élixir de Garus a été mise au point au XVIIe siècle par Joseph Garus, d'après une recette de Paracelse. Elle contient en particulier de la myrrhe, du safran, de l'essence de lavande, de la cannelle, de la girofle, de la muscade ...

Panacée au XVIIIe et XIXe siècles, ce remède connut une grande vogue, d'abord en Angleterre puis en France, c'était aussi une façon déguisée de consommer de l'alcool, son goût ressemblait à celui de l'élixir de la Grande Chartreuse.

2.4. l'eau de Mélisse

L'eau de Mélisse existe depuis 1611. C'est alors une préparation associant les vertus thérapeutiques de 14 plantes et de 9 épices. Mise au point par un médecin, la formule est ensuite confiée à un religieux, le père Damien de la confrérie des Carmes, d'où son nom.

L'eau de Mélisse était le remède favori du Cardinal de Richelieu. Mais le 10 juillet 1635, le duc d'Orléans tenta d'empoisonner le Cardinal (ajout de sel de mercure dans le flacon). Pour rendre le flacon inviolable, un cachet de cire rouge (rappelant la pourpre cardinale) fut ajouté sur le bouchon, et il est resté depuis cette date l'une des caractéristiques de ce remède qui n'est plus aujourd'hui secret.

2.5. les remèdes antisyphilitiques

Les médecins décrivent à la fin du XVe siècle un véritable fléau : la vérole (le terme syphilis est introduit seulement en 1530.) Le mercure et ses sels étaient prescrits, actifs mais toxiques. De nombreux remèdes secrets étaient proposés aux vérolés, pour les guérir rapidement.

L'exemple du docteur Pierre Boyveau-Laffeteur au XVIIIe siècle est caractéristique du charlatanisme. Il proposa un remède anti-vénérien composé uniquement de plantes (salsepareille, bourrache, séné, cumin ...).

Il obtint l'autorisation d'essayer le médicament. Ce remède montra son efficacité. En effet, tous les malades présentant des accidents syphilitiques plus ou moins graves furent guéris. Toutefois, des médecins avaient des doutes sur sa composition. Suite à des analyses du remède, on constata la présence de mercure. Auparavant, des analyses officielles n'avaient pas montré la présence de mercure, car le docteur Pierre Boyveau-Laffeteur soumettait aux analyses officielles uniquement les échantillons ne contenant pas de mercure. Il obtint toutefois, l'autorisation d'exploiter son remède après avoir communiqué sa composition. Un arrêt le 12 septembre 1778 autorisa « Boyveau-Laffeteur à vendre et débiter dans toute la France, le médicament antisyphilitique à la charge néanmoins de ne pouvoir le livrer pour le traitement des maladies vénériennes que sur l'ordonnance des gens de l'art ».

2.6. l'eau de mille fleurs fut un remède secret très en vogue au XVIIIe siècle.

Pour préparer l'eau de mille fleurs, on utilise l'urine d'une jeune vache brune nourrie dans un bon herbage (au mois de mai d'où le nom de mille fleurs) que l'on place au bain-marie pour le concentrer, puis on le fait distiller pour obtenir une eau claire et malodorante. Elle est utilisée comme laxatif et dépuratif.

3. Remèdes curieux et secrets d'apothicaires

3.1. Le chocolat antivénérien

Parmi les principaux remèdes secrets antisyphilitiques au XVIIIe siècle, nous citerons celui proposé par le professeur Guillaume Guillaume-René Lefébure (1744-1809), médecin de la ville de Versailles. Il est l'inventeur d'un chocolat antivénérien dans lequel il a incorporé du mercure. Ainsi en prenant son chocolat, le malade pouvait guérir la syphilis sans se compromettre. « *Un mari peut prendre son chocolat en présence de son épouse, sans que celle-ci y soupçonne de mystère et par cet innocent moyen la paix et la concorde subsistent dans le ménage* ».

3.2. Cataplasme de nids d'hirondelles

On prend un nid d'hirondelle qu'on coupe par petits morceaux, demi-once de cervelles de chat, une once et demi de crottes de chien, du hibou et des hirondelles brûlées. Ce cataplasme était censé traiter la scarlatine, en association avec du sirop d'ipéca, des boissons acidulées sudorifiques et diurétiques.

3.3. La fameuse " huile de petits chiens"

Elle fut ramenée par Ambroise Paré d'Italie lors des guerres de renaissance, vers 1550 environ. Le secret en était jalousement gardé par un chirurgien italien. Il était réputé soigner les blessures par armes à feu. Paré eut toutes les peines du monde à convaincre ce médecin italien de lui révéler le secret de cette huile. La recette que nous vous présentons semble cependant légèrement différente, hormis bien entendu les chiots vivants et les vers de terre



"Prenes huile d'olive 4 livres fleurs d'hypericom demy livres, mettes le tout dans une bouteille de verre que vous exposerez au soleil l'espace de 30 jours pendant la canicule, ou l'espace de 15 jours sur les cendres chaudes. Le terme passé il faut mettre le tout dans un grand pot de terre neuf, et y ajouter de bon et gros vin noir une feuilleté. Et le mettre sur le feu jusque a ce qu'il bouillira apres il faut ietter dedans deux petits chiens en vie de l'age de huit à quinze jours, et une livre de vers de terre lavés auparavant avec de gros vin il faut couvrir le pot jusques a ce que le vin soit consumé. Apres vous le couleres et le garderés ce baume dans une bouteille de verre pour vous en servir au besoin".

Les chirurgiens pensent aujourd'hui que cette huile avait un effet détergent bénéfique au traitement des plaies.

3.4. L'antimoine (Stibium)

Ce corps simple, blanc argent, entre dans la composition du Khol, il est utilisé par Paracelse pour purifier l'or. Son élève Basile Valentin pense que ce qui purifie l'or ne peut être que salutaire pour l'organisme.

Il commence par expérimenter le stibium sur des cochons, puis trouvant les résultats satisfaisants sur une communauté de moines trop maigres à son goût. Aucun ne survécut et le remède fatal prit le nom d'antimoine. En fait, l'anecdote serait légendaire, le terme proviendrait de l'égyptien ancien et servait à désigner le Khol.

Pendant longtemps des facultés s'opposèrent sur l'intérêt de l'antimoine, Louis XIV le réhabilita, ayant été guéri par un vin émétique antimonial d'une indigestion exceptionnelle !

3.5. Le Quinquina

Un des grands succès du XVII^e siècle est le quinquina. Louis XIV pour soigner la Dauphine acheta à prix d'or aux anglais la poudre de quinquina que Mathieu François Geoffroy, apothicaire du roi prépara sous forme de pilules recouvertes d'une feuille d'or pour éviter que la dauphine perçoive l'amertume du produit. De cette préparation on a tiré l'expression "dorer la pilule".

4. L'évolution de la réglementation

Aucune réglementation générale concernant les remèdes secrets n'est antérieure à l'année 1728. Cependant de nombreuses mesures avaient été prises pour en atténuer les effets néfastes.

Les statuts des communautés d'apothicaires s'opposèrent constamment à la vente de ces compositions illicites.(illustration 3)

Une ordonnance de Jean Le Bon de 1352 interdisait à toute personne de préparer tout médicament.

Un siècle plus tard pour tenter d'éradiquer le charlatanisme, les statuts royaux de 1484 et 1638 imposèrent d'être titulaire d'une maîtrise d'apothicaire pour préparer et vendre des remèdes.

En 1636, un arrêt du Conseil du roi reconnut aux apothicaires de contrôler les charlatans.

Les premières réglementations générales concernant les médicaments datent de 1728. Pour limiter l'importance des remèdes secrets, le pouvoir pris des mesures draconiennes.

En 1728 la commission médicale d'examen est créée par le roi pour autoriser la vente d'un remède secret.

La Société royale de médecine a été chargée d'examiner les remèdes nouveaux et de délivrer des brevets signés par le roi et autorisant leur vente et leur distribution. Exemple : le vermifuge Chiarini a une autorisation signée par le roi en 1762. Chiarini, né à Valence, a été pharmacien à Nîmes puis à Marseille. Ce vermifuge contient en particuliers, du bromure de potassium, de la menthe, de l'aspic, de la lavande et du romarin. Il est toujours commercialisé de nos jours mais avec une composition différente.

Après avoir en 1778 créé la Société royale de Médecine, chargée d'examiner les remèdes nouveaux et de délivrer des brevets signés par le roi, autorisant leur vente et leur distribution, en 1793 toutes les Académies et commissions royales sont supprimées. L'anarchie devient totale.

Devant ce fléau, Napoléon Bonaparte tente d'y mettre bon ordre : c'est la loi du 11 avril 1803 (loi du 21 germinal an XI) qui interdit totalement la vente des remèdes secrets, réservant aux pharmaciens la préparation et la vente des médicaments. Mais des remèdes secrets affluent, provenant de l'étranger.

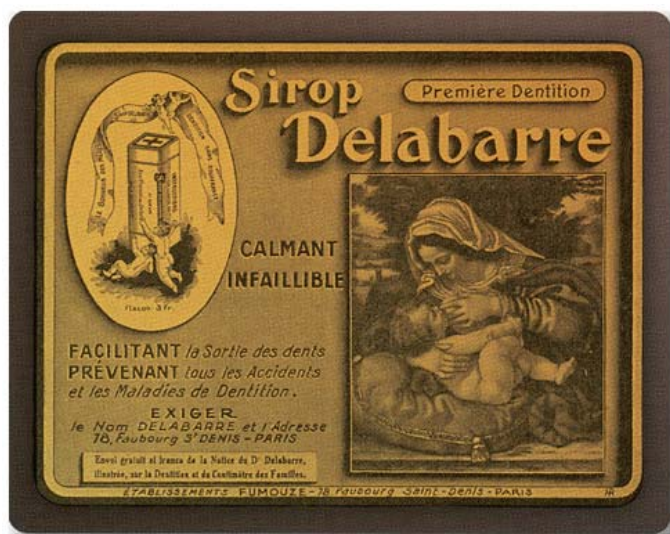
Donc en 1810 un décret impérial crée une commission des remèdes rattachée à l'Académie de médecine et toute une série de lois qui veut essayer d'encadrer le remède secret.

Le tournant de l'histoire des remèdes secrets date de 1897. Un congrès international à Bruxelles décide que dans tous les pays signataires les remèdes secrets devront comporter sur les étiquettes la composition, les indications, la posologie et également tout ce qui concerne le responsable de la fabrication, le numéro de lot, date de péremption ...

Pendant un certain nombre d'années vont coexister les remèdes secrets et ceux qui ne le sont pas et que l'on appelle désormais spécialités pharmaceutiques.

Les deux exemples suivants montrent que certains remèdes secrets sont de nos jours employés en tant que spécialité pharmaceutique.

4.1. Le sirop Delabarre



Le sirop Delabarre, sirop propre à calmer les douleurs dentaires des jeunes enfants, tient son nom du Docteur Adolphe Delabarre (1819-1878). Il utilise les propriétés médicinales du safran qui sont légendaires, avec des applications thérapeutiques plus ou moins vérifiées (Analgésique, anti-spasmodique).

4.2. La Jouvence de l'abbé Soury.

La Jouvence de l'Abbé Soury est une solution à base de plantes, inventée en 1745 par deux abbés normands, l'Abbé Soury et l'Abbé Delarue, qui lui donnèrent alors le nom de "Tisane des deux Abbés".

Ce médicament est fait à partir de 11 extraits de plantes médicinales.

C'est au XIXe siècle que Magloire Dumontier, l'arrière-petit-neveu de l'abbé Gilbert Soury, la commercialisa à grande échelle.

Et c'est en 1899 que la marque « Jouvence de l'abbé Soury » fut déposée."

La Jouvence de l'Abbé Soury prétend avoir des propriétés veinotoniques et antispasmodiques, qui ne sont pas démontrées dans le cadre d'une médecine conventionnelle, aujourd'hui elle contient de l'hamamélis, du viburnum, du calamus et de l'écorce de tige de pixidia.



5. Conclusion

Le décret du 13 juillet 1926 interdit définitivement la préparation et la vente des remèdes secrets. Il ne subsistera alors que les spécialités pharmaceutiques dont l'exploitation sera soumise à l'obtention d'un visa délivré par le ministre de la Santé (1945).

En 1975 est créée la Commission d'A.M.M. et en 1987 un dossier de demande d'A.M.M. unique dans tous les pays de la communauté européenne voit le jour.

Les remèdes secrets ont contribué fortement à la législation sur les brevets, cette reconnaissance sociale et économique de la propriété intellectuelle. On voit également qu'à tous les siècles le pouvoir politique a hésité entre interdiction et autorisation, essayant de faire contrôler par l'état l'apparition des nouveaux médicaments. Cela est toujours d'actualité.